



Compte rendu Conseil Municipal du 28/03/2022

www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 28 mars 2022 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD, Marie Joëlle PERRET, Christiane DUBOEUF, Catherine BRUEL, Sophie LAURENT, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absente excusée : Sylvie BARCET

Absent :

1) Retours conseils communautaires et syndicaux

Le budget de la communauté de communes, a été voté lors du conseil du 22 mars 2022. Les élus ont validé une augmentation :

- Des taux de 2.5%
- De la recette GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations) à hauteur de 231000 € pour 165000 € l'an dernier. Cette somme est perçue sur les taxes foncières

2) Budget - finances

Le conseil municipal valide le remboursement de deux factures à un élu pour l'achat de mobilier pour stocker le matériel et les jeux de l'animation périscolaire : montant total : 301.81 €.

Vote du compte administratif 2021

Budget de fonctionnement 2021

Dépenses 444 114.62 €

Recettes 609 569.73 €

D'où un excédent de fonctionnement en 2021 de 165 455.11 €

Excédent reporté 2020 de 326 738.41 € soit un excédent total de 492 193.52 €

Budget d'investissement

Dépenses 793 252.21 €

Recettes 274 041.16 €

D'où un déficit d'investissement en 2021 de - 519 211.05 €

Excédent reporté 2020 de 458 719.97 € d'où un déficit total de - 60 491.08 €

Restes à réaliser reportés en 2022

En dépenses : 214 004.87 €

En recettes : 552 915.00 €

Soit un excédent de 338 910.13 €
Excédent cumulé de 770 612.57 € (492 193.52 – 60 491.08 + 338 910.13).

Louisa SAHUC, 1^{er} adjoint soumet à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2021 qui est approuvé à l'unanimité

Affectation des résultats

Le conseil municipal délibère ensuite sur le report de 492 153.52 € au budget de fonctionnement 2022 et 60 491.08 € en déficit au budget d'investissement.

Approbation du compte de gestion 2021

Le compte de gestion présenté par la trésorerie est identique au compte administratif de la commune et est approuvé.

Vote des taux d'imposition 2021

Pour 2022, le conseil municipal décide une augmentation de 1.5 % des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti.

Vote du budget primitif 2022 :

- Section de fonctionnement : 937 391.73 € dont 430 000 € de virement à la section d'investissement.
- Section d'investissement : 1 252 556.41 €

Vote des subventions aux associations

- Collège Raoul Follereau : 1 200 €
- Familles Rurales : 500 €
- Cantine collège Raoul Follereau : 690 €
- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : 300 €
- Centre Socio Culturel : 160 €
- APEEC : 676 €
- Centre aéré St Médard/Aveizeux/Chevrières : 550 €
- Cinéma des Monts du Lyonnais : 631 €
- LEP des Monts du Lyonnais : 160 €
- Lycée Ressins : 80 €
- MFR Saligny sur Roudon : 40 €
- MFR Montbrison : 40 €
- Groupement 4 cantons : 356 €
- MFR St Laurent de Chamousset : 80 €
- France Alzheimer : 80 €
- CCL Téléthon : 79.35 €
- Solidaire aidants : 80 €
- IMC Loire : 80 €
- La Fabrik : 500 €
- Association Paralysés de France : 80 €
- Office National des Anciens Combattants : 80 €
- OGEC : 70 000 €.
- CCAS : 2 500 €

3) Voirie

Une seule entreprise a répondu à la consultation, il s'agit de TPCF COLAS, en faisant une variante :

	Offre de base HT	Variante HT
Chemin de la Bruyère (dans le hameau)	9 375.00 €	9 375.00 €
Chemin de la Bruyère (vers RD 6)	5 160.00 €	5 160.00 €
Chemin du Martouret	6 896.00 €	7 246.00 €
Mise en œuvre chantier	2 350.00 €	2 350.00 €
Total HT	23 781.00 €	24 131.00 €
Total TTC	28 537.20 €	28 957.20 €

L'estimatif fait par le technicien de la CCMDL était de 22 421.48 € TTC.

4) Secrétaire CCMDL remplaçante

Un agent a été recruté par la CCMDL depuis le 21 mars. Chaque commune qui souhaitera utiliser ce service de remplacement, devra conventionner avec la CCML. Le conseil délibère favorablement sur ce principe de fonctionnement.

5) Informations diverses

Elections présidentielles des 10 et 24 avril : le bureau de vote sera ouvert de **8h à 19h**.

La présentation de sa carte d'identité est obligatoire.

Compte tenu de la situation sanitaire, le port du masque est fortement conseillé.

Congés

L'agence postale sera fermée du 19 au 23 avril et le 30 avril.

Le secrétariat de mairie sera fermé les 28 et 29 avril.

Ordures ménagères :

Pour votre information, en tant que redevables, vous pouvez désormais déclarer vos changements de situation directement sur le site de la CCMDL via le formulaire en ligne, page "payer ma redevance" : [Redevance ordures ménagères | Communauté de communes des Monts du Lyonnais \(cc-montsdulyonnais.fr\)](https://www.cc-montsdulyonnais.fr).

Jardins collectifs : des parcelles sont disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.

Chaque parcelle fait environ 100 m². Le loyer est de 50 € / an plus la consommation d'eau pour l'arrosage (2.30 € par mètre cube)

Jobs d'été : En 2022, la mairie reconduit l'embauche de deux jeunes pour les mois de juillet et août. Un jeune sera pris pour le mois de juillet et l'autre pour celui d'août, à raison de 20 heures par semaine.

Pour postuler, il faut :

- Etre âgé de 18 ans au 01 juillet 2022
- Adresser une lettre de motivation et un CV à la Mairie **avant le 27 avril 2022**.

Réunion de la commission voirie : lundi 04 avril 2022 à 19h30.

Prochaines réunions du conseil municipal : lundis 11 et 25 avril 2022 à 20 heures.

Une Rose un espoir : Passage des motards le **samedi 23 avril 2022**

Comice des 4 cantons : les 25 et 26 juin à Chazelles sur Lyon

Office tourisme : Journées escales découvertes :

2 escales sont proposées cette année : les **27 avril et 23 juillet 2022**

Chevrières, de 14h à 16h30

Visite découverte des alpagas avec explication et démonstration de la transformation des toisons

jusqu'à la pelote de laine. Tout est fait manuellement.

À partir de 2 ans

Adulte : 5.5 € - Enfant (6 – 10 ans) : 3.5 € - Gratuit moins de 6 ans

OT St-Martin-en-Haut : 04 78 48 64 32

FESTIVAL UN MOUTON DANS LE CIEL
Lundi 25 avril 2022 à 16h à la salle polyvalente

Les Pieds dans l'eau

Pendant que la mer monte, les petites querelles continuent... Et si au lieu de se disputer pour des futilités, on s'occupait de l'essentiel ?

Deux bricoleurs d'histoires, nous invitent dans leur atelier. Là, derrière leur établi, ils nous fabriquent une histoire singulière qui commence dans un village perché sur une falaise pour finir dans une embarcation de bric et de broc en route vers l'inconnu.

Entre-temps, nous assistons aux querelles de voisinage sans fin de deux habitants du village. Les saisons passent et pendant qu'ils se chamaillent... ils ne s'en aperçoivent pas... mais l'eau monte !

Durée : 40 mn

Tarif unique : 6 €